



RAPPORT D'ÉTAPE ANNUEL

ACTIVITÉS DU PLAN DE TRAVAIL CONJOINT DE 2019

OFFICE CANADA–NOUVELLE-ÉCOSSE DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

ET

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Introduction

L'Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (OCNEHE) a conclu des protocoles d'entente (PE) avec les régions des Maritimes et du Golfe de Pêches et Océans Canada (MPO) et avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Dans le cadre de ces PE, il existe une obligation de présenter un rapport d'étape annuel au Comité exécutif. L'objectif du rapport annuel est de résumer l'avancement des projets communs définis dans le plan de travail de 2019. Le présent rapport a pour but de répondre à cet objectif.

Discussions

En 2019, le OCNEHE, le MPO et ECCC ont convenu de continuer à travailler en collaboration sur un plan de travail tripartite, dans le but d'améliorer les mécanismes et les pratiques actuels pour la mise en œuvre de mesures de protection et de conservation de l'environnement dans le milieu marin qui sont d'intérêt mutuel.

Le plan de travail de 2019 comprenait un total de neuf projets, qui ont été pour la plupart achevés. Nombre d'entre eux sont classés à juste titre dans la catégorie des projets « en cours ». Le tableau 1 présente un résumé des progrès réalisés pour chaque projet. Les détails concernant les progrès réalisés en 2019 sur chaque projet sont présentés à l'annexe 1.

TABLEAU 1 : Résumé des progrès réalisés sur les projets du plan de travail

PROJET	RESPONSABLES/ CORESPONSABLES	TOTALITÉ OU PLUPART DES LIVRABLES ACHEVÉS	CERTAINS LIVRABLES ACHEVÉS	AUCUN LIVRABLE IMPORTANT ACHEVÉ
1 – Établissement, planification et coordination conjoints des priorités	OCNEHE, ECCC et MPO	X		
2 – Évaluation environnementale	OCNEHE	X		
3 – Surveillance des effets sur l'environnement	OCNEHE	X		
4 – Activités réglementaires	OCNEHE, ECCC et MPO		X	
5 – Gestion intégrée et conservation	OCNEHE et MPO	X		
6 – Préparation de l'intervention en cas de déversement et surveillance des déversements	OCNEHE, ECCC et MPO	X		
7 – Cadre de surveillance du devenir et des effets des déversements d'hydrocarbures	OCNEHE/ECCC		X	
8 – Immersion en mer	ECCC			X

9 – Rapports d'étape	OCNEHE		X	
----------------------	--------	--	---	--

Des progrès ont été réalisés sur de nombreux projets du plan de travail pour 2019. Les principales activités de collaboration qui ont eu lieu en 2019 sont les suivantes :

- L'OCNEHE a réalisé l'évaluation environnementale stratégique (EES) de la partie centrale du plateau néo-écossais avec la participation du MPO et d'ECCC;
- L'OCNEHE a terminé son enquête sur le rejet non autorisé de boue synthétique (BS) par BP Canada, avec la participation du MPO;
- Toutes les parties ont participé aux discussions visant à établir un groupe de travail sur les communications externes;
- L'OCNEHE a terminé son examen des documents postérieurs à l'évaluation environnementale (EE), comme le plan de surveillance des mammifères marins et le plan de surveillance acoustique pour le programme de forage exploratoire de BP, avec l'appui du MPO;
- Examen des résultats finaux de la surveillance des effets sur l'environnement (SEE) du projet de Deep Panuke et du projet énergétique extracôtier de l'île de Sable (SOEP) pour 2019;
- La collaboration s'est poursuivie sur les questions liées à la *Loi sur les espèces en péril*.

Projet 4 : Les activités de réglementation pour 2019 comprenaient neuf sous-tâches, dont beaucoup étaient de nouvelles initiatives. Cela s'est avéré être un défi pour toutes les parties, étant donné les lourdes charges de travail de chaque organisation. Nombre de ces initiatives seront reportées jusqu'à 2020.

En complément des renseignements figurant dans le tableau 1, un résumé de l'état et de l'avancement de chaque projet du plan de travail est inclus dans l'annexe 1.

Les représentants des trois organisations ont examiné et discuté de l'état d'avancement des différents projets du plan de travail de 2019 tout au long de l'année. Dans l'ensemble, l'évolution des résultats du plan de travail a été positive.

Approbatons

Pour Pêches et Océans Canada :

Ms. Rhea King

Mme Rhea King
Directrice régionale
Écosystèmes aquatiques
Région des Maritimes

Date

M. Alain Hébert
Directeur régional
Écosystèmes aquatiques
Région du Golfe


Date


Pour Environnement et Changement climatique Canada :

Mme Lisa Fougère
Analyse et relations régionales
Régions de l'Atlantique et du Québec

14 février 2020

Pour l'Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers :


Ms. Dena Murphy
Director


Date

Mme Dena Murphy
Directrice
Opérations/Santé, sécurité et environnement

ANNEXE 1

RAPPORT SUR LA SITUATION DES PROJETS CONJOINTS DE 2019 DE L'OCNEHE, DU MPO ET D'ECCC

Ce qui suit résume l'état d'avancement des neuf projets définis dans le plan de travail de 2019 de l'OCNEHE, du MPO et d'ECCC.

PROJET 1 – Établissement, planification et coordination conjoints des priorités

Chefs d'équipe de projet :

Dena Murphy (OCNEHE)

Lisa Fougère (ECCC)

Rhea King (MPO, Maritimes) et Alain Hébert (MPO, Golfe)

Équipe de coordination :

Elizabeth MacDonald (OCNEHE) et Mike Wambolt (MPO, Maritimes)

Jaclyn Poole (ECCC)

Guy Robichaud (MPO, Golfe)

Livrables :

-
- Élaboration d'un plan de travail annuel conjoint pour 2019, coordonné par l'OCNEHE, avec MPO et ECCC.
-
- L'OCNEHE coordonnera de manière proactive avec le MPO et ECCC l'élaboration de matériel de communication externe lié aux changements de processus, aux projets, aux interventions d'urgence et à d'autres initiatives pour lesquelles il existe un risque de chevauchement des compétences et des responsabilités.

Les trois organisations ont réussi à faire progresser tous les livrables définis dans le cadre de ce projet. En 2019, le personnel des communications, des politiques et des programmes d'ECCC, du MPO et de l'OCNEHE s'est réuni pour discuter des possibilités où travailler ensemble pour assurer l'efficacité des efforts de communication interministériels et externes. Ces efforts devraient se poursuivre en 2020.

État : En cours/terminé

PROJET 2 – Évaluation environnementale

Chefs d'équipe de projet :

Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de

projet : Éric Thériault

(OCNEHE)

Michael Hingston (ECCC)

Mike Wambolt (MPO, Maritimes) et Guy Robichaud (MPO, Golfe)

Livrables :

- Poursuite de la coopération en ce qui concerne les engagements pris à la suite de l'EE relatifs au projet énergétique extracôtier de l'île de Sable, au projet de Deep Panuke et au programme de forage de BP, y compris le suivi de la conformité.
- Le MPO et ECCC fourniront des conseils sur le contenu des évaluations environnementales stratégiques (EES) en cours d'élaboration et/ou d'examen. En 2019, les EES existantes de l'OCNEHE seront examinées et mises à jour le cas échéant.
- Une fois que le processus d'évaluation d'impact aura été finalisé, tous les régulateurs participeront à un atelier sur ce processus.
- Le MPO et ECCC fourniront des conseils sur les EES au fur et à mesure qu'elles seront reçues.

Les trois organisations ont réussi à faire progresser tous les livrables définis dans le cadre de ce projet. En 2019, l'OCNEHE a réalisé une EES pour le plateau et le talus moyen néo-écossais, qui intégrait des parties de quatre (4) EES précédentes : 1A, 1B, 3A et 3B. L'évaluation a été préparée par Stantec Consulting Ltd et a intégré les contributions du MPO et d'ECCC.

Le processus d'évaluation environnementale d'Equinor (anciennement Statoil) a été mis en attente par l'exploitant et cette situation reste inchangée.

L'EE pour le programme sismique spéculatif de MKI a été mis en attente par l'exploitant et cette situation reste inchangée.

État : En cours

Les livrables définis dans le cadre de ce projet ont été réalisés avec succès.

PROJET 3 – Surveillance des effets sur l’environnement

Chefs d’équipe de projet :

Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)

Ressources de l’équipe de projet :

Maria Dober (ECCC)

Mike Wambolt (MPO, Maritimes) et Guy Robichaud (MPO, Golfe)

Éric Thériault (OCNEHE)

Livrables :

- Examen continu des programmes de SEE de Deep Panuke et du projet énergétique extracôtier de l’île-de-Sable et de leurs résultats, selon les besoins (MPO et OCNEHE).

Les programmes et les résultats de SEE pour les deux projets ont été examinés par toutes les parties. Les deux programmes sont en mode de désaffectation et d’abandon. C’était la dernière année pour les programmes de SEE et les examens des résultats pour ces projets.

État : Terminé

PROJET 4 – Activités réglementaires

Livrables :

- ECCC, le MPO et l’OCNEHE s’efforceront d’entreprendre chaque année des activités conjointes de vérification de la conformité lorsque l’occasion se présentera, y compris des activités de surveillance et de vérification ou d’inspection, dans le cadre de leurs mandats respectifs.
 - Coresponsables de l’équipe : Mike Wambolt (MPO, Maritimes), Guy Robichaud (MPO, Golfe), Éric Thériault, Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)
- Le MPO, ECCC et l’OCNEHE collaboreront à l’élaboration de protocoles et de procédures d’enquête mixtes à utiliser dans les cas de non-conformité potentielle ou présumée des exploitants à des exigences réglementaires qui se chevauchent (p. ex. *Loi sur les pêches, Loi de mise en œuvre de l’Accord*). Calendrier : T4, 2019.
 - Coresponsables de l’équipe : Mike Wambolt (MPO, Maritimes), Guy Robichaud (MPO, Golfe), Dave Wood (ECCC), et Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)
- L’OCNEHE continuera à participer à l’élaboration de stratégies de rétablissement, de plans d’action et de plans de gestion, ainsi qu’à l’établissement de listes, pour

les espèces en péril, en participant à des ateliers, à des réunions et en répondant aux demandes de consultation.

- Coresponsables de l'équipe : Heidi Schaefer (MPO, Maritimes), Fabiola Akaishi (MPO, Golfe), Julie McKnight (ECCC), Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE).
- ECCC et l'OCNEHE collaboreront à l'élaboration de conseils concernant l'évitement et l'atténuation renforcée des impacts sur les oiseaux migrateurs, p. ex. l'océanite cul-blanc, et collaboreront à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de surveillance systématique mené par des observateurs formés pour rechercher, recueillir et documenter la présence d'oiseaux échoués sur les plateformes extracôtières.
 - Coresponsables de l'équipe : Elizabeth MacDonald (OCNEHE) et Carina Gjerdrum (ECCC)
- - Coresponsables de l'équipe : Glen Herbert (MPO, Maritimes) et Guy Robichaud (MPO, Golfe), Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)
- L'OCNEHE et le MPO continueront de collaborer à l'élaboration d'exigences d'atténuation améliorées pour les programmes dans la répartition des espèces en péril, en mettant l'accent sur la baleine à bec boréale (d'ici le 30 mars 2019), la tortue luth et les baleines à fanons [(baleine bleue et baleine noire de l'Atlantique Nord) d'ici le troisième trimestre de 2019].
 - Coresponsables de l'équipe : Mike Wambolt (MPO, Maritimes), Fabiola Akaishi (MPO, Golfe), Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)
- Le groupe de travail sur la LEP de l'OCNEHE et de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (OCTNLHE) continuera de se réunir et d'échanger des renseignements afin d'aider à interpréter les exigences de la LEP et de fournir des conseils.
 - Coresponsables de l'équipe : Heidi Schaefer (MPO, Maritimes), Fabiola Akaishi (MPO, Golfe), Elizabeth MacDonald (OCNEHE) et Julie McKnight (ECCC)
- - Coresponsables de l'équipe : Mike Wambolt (MPO, Maritimes), Carina Gjerdrum (ECCC) et Elizabeth MacDonald (OCNEHE)
- Collaboration et participation continues aux objectifs de recherche de divers groupes de financement, comme le Fonds pour l'étude de l'environnement (FEE) et le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE).

- Coresponsables de l'équipe : Mike Wambolt (MPO, Maritimes), Guy Robichaud (MPO, Golfe) et Éric Thériault (OCNEHE)

Le MPO a fourni des conseils sur les espèces benthiques et l'habitat pendant l'analyse et l'enquête sur le rejet non autorisé de boue synthétique par BP.

Aucun progrès n'a été réalisé en ce qui concerne l'élaboration de protocoles et de procédures d'enquête mixtes à utiliser dans les cas de non-conformité potentielle ou présumée des exploitants à des exigences réglementaires qui se chevauchent (p. ex. *Loi sur les pêches*, *Loi de mise en œuvre*). Compte tenu de la charge de travail et des ressources prévues pour 2020, cette initiative sera reportée au plan de travail de 2021.

L'OCNEHE a participé à des consultations sur la protection future de l'habitat critique de la tortue luth.

Peu ou pas de progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'élaboration de conseils concernant l'évitement et l'atténuation renforcée des impacts sur les oiseaux migrateurs (p. ex. l'océanite cul-blanc) et l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de surveillance systématique qui sera mené par des observateurs formés pour rechercher, recueillir et documenter la présence d'oiseaux échoués sur les plateformes extracôtières. Les travaux seront reportés au plan de travail de 2020. Les exigences de renouvellement des permis au titre de la LEP pour Encana et EMCP ont donné lieu à des discussions au cours desquelles des accords mutuels ont été conclus sur le traitement approprié des oiseaux échoués, principalement pour les pétrels (ECCC/OCNEHE) pour la phase de désaffectation et d'abandon de ces projets.

Aucun progrès n'a été réalisé en ce qui concerne l'élaboration d'un cadre permettant de s'assurer que les risques pour les résultats escomptés en matière de biodiversité dans le cadre d'autres mesures efficaces de conservation par zone sont évités ou atténués. Compte tenu de la charge de travail et des ressources prévues pour 2020, cette initiative sera reportée au plan de travail de 2021.

L'élaboration d'exigences d'atténuation renforcées pour la protection des baleines à bec boréales a été terminée au deuxième trimestre de 2019. Des discussions préliminaires entre l'OCNEHE et le MPO concernant l'élaboration d'exigences d'atténuation renforcées pour les programmes situés dans la distribution d'espèces en péril telles que la tortue luth et les baleines à fanons [(baleine bleue et baleine noire de l'Atlantique Nord)] ont eu lieu aux troisième et quatrième trimestres 2019. Compte tenu de la charge de travail et des ressources prévues pour 2020, cette initiative sera reportée au plan de travail de 2021.

La programmation des réunions du groupe de travail sur la LEP continue d'être un défi en raison de la charge de travail des participants et de la difficulté à trouver une disponibilité commune. Compte tenu des pratiques de consultation existantes du MPO et d'ECCC concernant les espèces en péril, l'OCNEHE est satisfait du niveau de collaboration et des possibilités de contribuer aux stratégies de rétablissement et aux plans d'action. Le personnel des opérations de l'OCNEHE, du MPO et d'ECCC convient que les réunions des groupes de travail ne sont pas nécessaires sur une base régulière.

Aucun progrès n'a été réalisé en ce qui concerne l'élaboration d'exigences normalisées en matière de rapports d'observation de la faune et de classement des données pour les

exploitants. Compte tenu de la charge de travail et des ressources prévues pour 2020, cette initiative sera reportée au plan de travail de 2021.

L'OCNEHE et le MPO continuent de collaborer en ce qui concerne les objectifs de recherche et les possibilités de financement pour l'ensemble de la région de l'Atlantique.

État : En cours

PROJET 5 — Gestion intégrée et conservation

Chefs d'équipe de projet :

Rhea King (MPO, Maritimes) et Alain Hébert (MPO, Golfe)
Elizabeth MacDonald et Éric Thériault (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet :

Janice Ray (OCNEHE)
Glen Herbert (MPO, Maritimes) et Mireille Chiasson (MPO, Golfe)
Karel Allard (ECCC)

Livrables :

- L'OCNEHE collaborera avec le MPO aux initiatives et aux structures de gouvernance élaborées en vertu de la *Loi sur les océans*, comme la Table de coordination régionale des océans.
- L'OCNEHE et le MPO collaboreront à l'appui de la planification, de la gestion et de la conservation de la ZPM du Gully et de la ZPM du banc de Sainte-Anne, du site d'intérêt (SI) du chenal de Fundy – banc de Browns et du site d'intérêt de la région du Golfe (emplacement exact à déterminer).
- L'OCNEHE et ECCC continueront à participer aux processus de développement du réseau fédéral de zones de protection marines biorégionales pour les nouveaux SI et les « autres mesures de conservation efficaces par zone », en mettant l'accent sur les zones définies.

État : En cours

PROJET 6 – Préparation de l'intervention en cas de déversement et surveillance des déversements

État : En cours

Chefs d'équipe de projet :

Tanya Bryant et Matthieu Dussault (ECCC)
Éric Thériault (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet :

James Porter (ECCC) et Glen Herbert (MPO)

Livrables :

- Clarification des mandats, des compétences et des rôles d'ECCC, du MPO et de l'OCNEHE concernant les déversements en mer et autres incidents pertinents.
- Le Centre national des urgences environnementales (CNUE) d'ECCC, en fonction de sa capacité, et le MPO fourniront des commentaires et des conseils à l'Office sur les plans d'intervention en cas de déversement et l'analyse des avantages environnementaux nets, au besoin.
- Toutes les parties devront présenter des invitations à participer aux exercices pertinents d'intervention en cas de déversement et/ou aux séances de planification.
- Finaliser la mise à jour de 2018 de l'annexe A du PE entre ECCC et l'OCNEHE : Coopération concernant les urgences environnementales pour tenir compte du régime relatif aux agents de traitement des déversements extracôtiers et d'autres activités de coordination, le cas échéant

Il existe un échange ouvert de renseignements entre toutes les parties lorsque des déversements justifient l'attention de plusieurs organismes de réglementation. Toutes les parties ont participé à l'exercice d'intervention en cas de déversement de BP (décembre 2017). Aucun exercice de lutte contre les déversements n'a eu lieu en 2019 dans la région.

Le personnel d'ECCC et de l'OCNEHE a examiné l'annexe A et est parvenu à un accord sur les mises à jour proposées. L'examen par les services juridiques et les cadres supérieurs d'ECCC a permis de définir des révisions à prendre en compte par le personnel et le document révisé a été soumis pour approbation.

État : En cours**PROJET 7 – Cadre de surveillance du devenir et des effets des déversements d'hydrocarbures**Équipe de projet :

Janice Ray (OCNEHE)

Stéphane Leblanc (ECCC-CNUE) et
Tom King (MPO-CRPGEE)

Ressources de l'équipe de projet :
Éric Thériault (OCNEHE)

Livrables :

- Poursuite des discussions sur les questions et domaines nécessitant un travail en collaboration.
- Finaliser le document du cadre décrivant comment les trois organismes travailleront ensemble et donnant un aperçu des types d'information à recueillir, de l'équipement et des ressources disponibles.

Un document-cadre révisé a été distribué à l'équipe de projet au troisième trimestre de 2019. De nouvelles discussions sont nécessaires pour finaliser le document. Compte tenu de la charge de travail et des ressources prévues pour 2020, cette initiative sera reportée à la fin de 2020 et/ou reportée au plan de travail de 2021.

État : En cours

PROJET 8 – Immersion en mer

Chef d'équipe de projet :
Kevin Power (ECCC)
Éric Thériault et Janice Ray (OCNEHE)

Livrables :

- À titre de mesure provisoire, alors que la révision de la LCPE est en cours, ECCC travaillera avec l'OCNEHE pour rédiger des directives à l'intention des Offices et de l'industrie afin de les aider à comprendre comment les dispositions de la LCPE relatives à l'immersion en mer s'appliquent actuellement aux activités communes du secteur.
- ECCC travaillera avec les Offices pour communiquer à l'ACPP et à ses membres les directives actuelles sur l'application de l'immersion en mer de la LCPE dans le secteur.

Un ensemble de modifications proposées à la LCPE a été retardé, et il n'y a actuellement aucun calendrier établi pour la présentation de ces modifications. Le chef de projet des programmes marins a rencontré le responsable de l'OCNEHE et un accord a été conclu pour tenter de produire en collaboration un document d'orientation succinct sur la façon dont l'immersion en mer de la LCPE s'applique actuellement dans le secteur, à titre de mesure provisoire en attendant le résultat de l'examen de la LCPE. Des commentaires ont été reçus de la part du responsable de l'OCNEHE le 9 août 2019, concernant les domaines qui, selon eux, nécessitaient une clarification et une orientation. À ce jour, aucune contribution supplémentaire n'a été reçue

de la part du responsable de l'OCTNLHE. On s'attend actuellement à ce qu'ECCC dispose d'un projet de document d'orientation provisoire d'ici le deuxième trimestre de 2020.

Étant donné que l'échéancier des modifications proposées à la LCPE demeure indéterminé, il faudra discuter davantage avec l'OCTNLHE et l'OCNEHE des prochaines étapes concernant une future séance d'information sur la réglementation et des idées concernant la création d'un groupe de travail sectoriel régional.

État : En cours

PROJET 9 – Rapports d'étape

Chef d'équipe de projet :

Dena Murphy (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet :

Lisa Fougère (ECCC), Rhea King (MPO, Maritimes)
et Alain Hébert (MPO, Golfe)

Livrables :

- Synthèse semestrielle des progrès accomplis
- Rapport d'étape annuel au Comité exécutif

Le rapport de synthèse semestriel n'a pas été achevé en raison de la lourde charge de travail. Les parties ont convenu de renoncer au rapport semestriel et de se concentrer sur le rapport annuel.

Le présent rapport d'étape annuel répond au deuxième objectif défini dans le cadre de ce projet.

État : Terminé